

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

**Date des élections:** 17 octobre 1976

### **But de la consultation**

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement monocaméral de la République démocratique allemande, la Chambre du peuple (*Volkskammer*), comprend 500 membres: 434 d'entre eux sont élus au suffrage populaire et 66 sièges sont réservés aux représentants de Berlin élus par l'Assemblée municipale de Berlin-Est.

Le mandat de tous les députés est de 5 ans.

### **Système électoral**

Est électeur et éligible à la *Volkskammer* tout citoyen de la République démocratique allemande âgé de 18 ans révolus le jour des élections et résidant dans le pays hormis les personnes sous tutelle ou les condamnés, les personnes incarcérées ou les malades mentaux.

Les listes électorales sont établies au plus tard 21 jours avant celui du scrutin et sont affichées pendant deux semaines. Le vote n'est pas obligatoire.

Les candidats à la *Volkskammer* sont désignés 30 à 40 jours avant celui du scrutin par les partis et les organisations de masse, qui peuvent présenter leurs propositions sur une liste commune de candidats du Front national de la RDA. Les électeurs peuvent proposer, au plus tard cinq jours avant les élections, des modifications à cette ou ces listes.

Les 434 députés sont élus dans 67 circonscriptions à raison de quatre à huit membres par circonscription en fonction du nombre d'habitants. Est déclaré élu un candidat qui a recueilli plus de la moitié des suffrages valablement exprimés dans sa circonscription. Si, dans une circonscription, moins de candidats qu'il n'y a de sièges à pourvoir obtiennent la majorité absolue, il est procédé à un second tour de scrutin dans les 90 jours afin de pourvoir tous les sièges. Si le nombre des candidats obtenant la majorité absolue est supérieur à celui des sièges à pourvoir dans une circonscription, c'est l'ordre des candidats sur la liste qui est décisif. Les candidats auxquels, conformément à ce système,

il n'est pas attribué de siège, deviennent des suppléants éventuels et occupent les sièges qui deviennent vacants à la *Volkskammer* en cours de législature.

### Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Les élections de 1976 à la *Volkskammer* ont coïncidé avec celles aux 14 assemblées régionales du pays et à l'Assemblée municipale de Berlin-Est.

Les partis politiques et les organisations de masse — appartenant tous au Front national de la République démocratique allemande — qui ont pris part au scrutin étaient le Parti socialiste unifié (SED), l'Union démocrate-chétienne (CDU), le Parti national démocrate (NDPD), le Parti libéral démocrate (LDPD), le Parti démocrate paysan (DBD), l'Union démocratique des femmes (DFD), la Jeunesse libre allemande (FDJ), la Confédération des syndicats libres allemands (FDGB) et la Ligue allemande de la culture (DKB). 591 candidats appartenant à ces formations figuraient sur la liste officielle du Front; 434 d'entre eux ont été élus (compte non tenu des représentants de Berlin), les 157 autres sont devenus des suppléants éventuels.

Lors de sa première séance, le 29 octobre, la *Volkskammer* a élu M. Willi Stoph comme Président du Conseil des Ministres.

### Données statistiques

#### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à la *Volkskammer*

Nombre d'électeurs inscrits. . . . .	11425 194
Votants. . . . .	11262 946 (98,58%)
Bulletins blancs ou nuls. . . . .	2 616
Suffrages valablement exprimés . . . . .	11 260 330
<i>Suffrages en faveur du Front national de la RDA.</i> . . . .	
	11 245 023

Formation politique	Nombre de candidats	Nombre de sièges
Front national de la République dém-	591	<b>434*</b>

\* 66 députés supplémentaires sont élus par l'Assemblée municipale de Berlin-Est.

## 2. Répartition des députés par catégories professionnelles

Travailleurs. . . . .	235
Employés salariés. . . . .	127
Intellectuels. . . . .	76
Membres des coopératives agricoles de production, exploitants agricoles indépendants, maraîchers, pêcheurs. . . . .	60
Divers. . . . .	2
	500~

## 3. Répartition des députés par sexes

Hommes. . . . .	332
Femmes. . . . .	168
	500~

## 4. Répartition des députés par classes d'âge

18-20 ans. . . . .	15
21-25. . . . .	25
26-30. . . . .	20
31-40. . . . .	77
41-50. . . . .	200
51-65. . . . .	130
Plus de 65. . . . .	33
	500